

Interdiction des marches pour le climat : Réaction de la liste Nouveau Monde en Commun

L'état d'urgence a été déclaré pour permettre de rechercher les terroristes encore en fuite et prévenir toute nouvelle tentative d'attentat.

Or, nous apprenons que le gouvernement a décidé, au nom de l'état d'urgence d'interdire les mobilisations citoyennes prévues à l'occasion de la COP21. Ainsi toutes les marches, tous les rassemblements sont interdits les uns après les autres en France et dans notre région, même dans les plus petites villes.

La réponse au terrorisme de Daesh n'est pas de faire taire le mouvement citoyen qui marche pour sauver notre planète et les générations futures. C'est au contraire avec plus d'implication de la société que nous devons faire face.

La liste Nouveau Monde en commun demande donc au gouvernement et aux préfetures d'arrêter d'interdire systématiquement tout rassemblement et de se rapprocher des organisateurs pour permettre une expression citoyenne dans des conditions de sécurité discutées en partenariat. Toute autre réponse des autorités s'apparenterait à une utilisation infondée de l'état d'urgence. Nous ne l'accepterions pas.

